

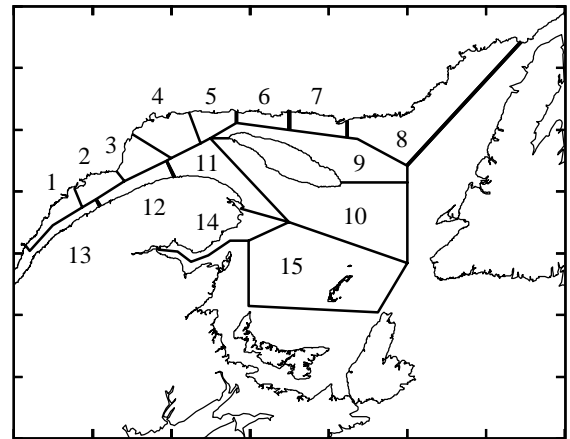


Buccin des eaux côtières du Québec

Renseignements de base

Le buccin commun est distribué le long de la côte ouest atlantique, du New Jersey jusqu'au Labrador. Il est très commun dans les eaux froides à 30 mètres et plus de profondeur. Les adultes passent la majeure partie de leur temps immobiles et à moitié enfouis dans le sédiment. Dans le nord du golfe du Saint-Laurent, la croissance du buccin est lente. La fécondation du buccin est interne.

Dans le golfe du Saint-Laurent, la pêche au buccin est une pêche côtière qui se pratique souvent à bord d'une petite embarcation. Le casier pyramidal est largement répandu pour l'exploitation de cette espèce au Québec. Cette pêche est réglementée par le contrôle de l'effort de pêche, soit le nombre de permis et le nombre de casiers. En 1996, 283 permis de pêche au buccin ont été émis, dont au moins 115 ont été utilisés. Au cours des dix dernières années, les débarquements ont oscillé entre 400 et 1 300 t.



Aperçu sur le buccin

Contexte biologique

Le buccin commun, *Buccinum undatum*, est un mollusque gastéropode que l'on retrouve le long de la côte ouest atlantique, du New Jersey jusqu'au Labrador, incluant le golfe du Saint-Laurent. Il est très commun dans les eaux froides, du niveau de la marée jusqu'à 30 mètres et plus de profondeur. Le buccin est prédateur et nécrophage, il se nourrit principalement de mollusques et autres invertébrés.

Dans le nord du golfe du Saint-Laurent, la croissance du buccin est lente, mais il peut atteindre une taille d'environ 110 mm. Sa durée de vie est d'environ 15 ans. Le mâle atteint la maturité sexuelle vers l'âge de 6 ans, lorsqu'il mesure environ 70 mm (Figure 1). La femelle est un peu moins précoce et devient mature vers l'âge de 7 ans, soit à une taille d'environ 75 mm. La fécondation du buccin est interne. L'accouplement a lieu entre mai et juillet sur la Côte-Nord. Cependant, la ponte des oeufs ne se ferait que deux à trois semaines après

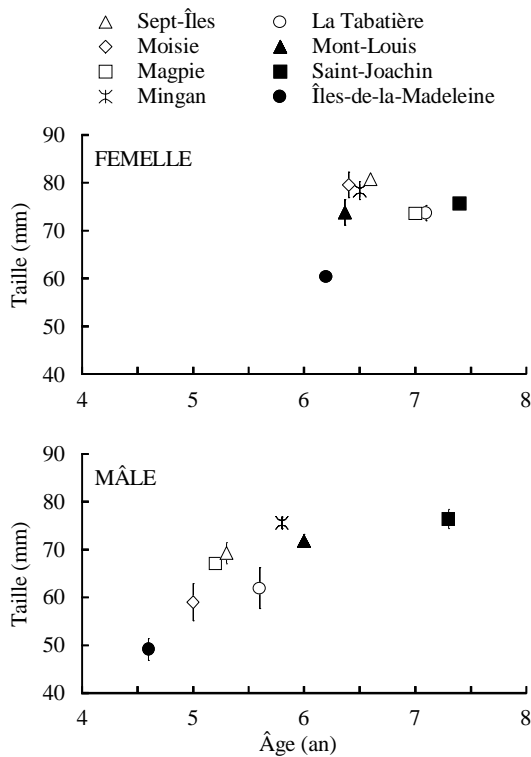


Figure 1. Âge et taille à la maturité sexuelle, c'est-à-dire où 50 % des individus sont matures (Gendron, 1992).

l'accouplement. Les oeufs sont enfermés dans des capsules, chacune d'elles pouvant contenir en moyenne 2 700 oeufs. Dans le nord du golfe du Saint-Laurent, les juvéniles émergent de leur capsule après 5 à 8 mois de développement.

Les adultes passent la majeure partie de leur temps immobiles et à moitié enfouis dans le sédiment. Ce comportement limite probablement le mélange avec les populations adjacentes. Toutefois, le buccin est capable de faire des déplacements relativement importants lorsque mis en présence de nourriture ou de prédateurs.

Le mode de vie sédentaire du buccin rend cette espèce susceptible à la surexploitation. L'absence de phase larvaire planctonique limite sa capacité de dispersion, réduisant ainsi ses possibilités de recoloniser rapidement les sites surexploités.

La sédentarité du buccin est une particularité importante à considérer lors de l'élaboration des stratégies de conservation et des scénarios de récolte de cette espèce. Comme les mesures de conservation de la ressource visent à assurer la pérennité de chaque population, il faut donc s'assurer que chaque population conserve sa capacité de renouvellement.

La pêche

La région du Québec compte 15 unités de gestion pour la pêche au buccin. Les zones 1 à 8 sont localisées sur la Côte-Nord, les zones 9 et 10 à l'île d'Anticosti, les zones 11 à 14 en Gaspésie et la zone 15 aux Îles-de-la-Madeleine (Figure 2).

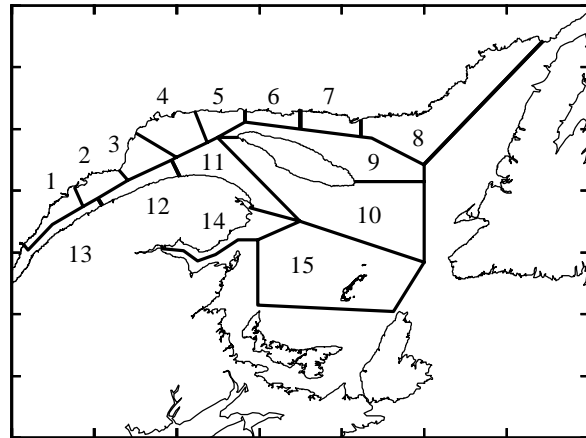


Figure 2. Unités de gestion du buccin au Québec.

Dans le golfe du Saint-Laurent, la pêche au buccin est une pêche côtière qui se pratique souvent à bord d'une petite embarcation. Le casier pyramidal est largement répandu pour l'exploitation de cette espèce au Québec. Cette pêche est réglementée par le contrôle de l'effort de pêche, soit le nombre de permis et le nombre de casiers. En 1996, 283 permis de pêche au buccin ont été émis, dont au moins 115 ont été utilisés.

Depuis 1995, les débarquements de buccin ont été d'environ 1 000 t au Québec (Figure 3). En 1996, le buccin a été exploité principalement sur la Côte-Nord (97 %), la plus grande partie des débarquements provenant des zones 4, 5 et 6 (Tableau 1).

En 1996, peu de débarquements ont été faits en Gaspésie (3 %) et aucun débarquement n'a été enregistré aux Îles-de-la-Madeleine ni à l'île d'Anticosti. Jusqu'à maintenant, les fluctuations des débarquements ont été plus souvent le reflet des prix du marché que celui des changements d'abondance de la ressource.

Les quelques données récentes provenant de la pêche commerciale laissent voir que les prises par unité d'effort (PUE) sont très variables d'une zone à l'autre. En 1995 et 1996, les prises par unité d'effort sont d'environ 17 kg, 7 kg et 3 kg par casier dans les zones 1, 4 et 11 respectivement. Par

ailleurs, au cours des deux dernières années, il y a peu de fluctuations des prises par unité d'effort à l'intérieur de chacune de ces zones.

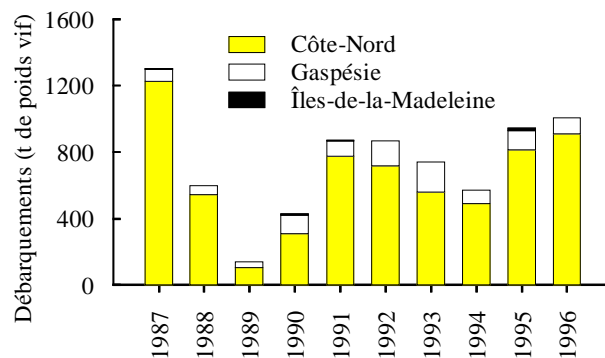


Figure 3. Débarquements de buccin au Québec.

Les structures de taille des captures de buccin provenant de l'échantillonnage commercial de 1995 et 1996 sont très

Tableau 1. Débarquements de buccin au Québec (valeurs préliminaires en t de poids vif).

Zone	ANNÉE										
	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	
Côte-Nord	1							54	80	153	
	2							11	40	37	
	3	33	2	2	13	27	25	16	24	4	8
	4	208	39	25	165	170	106	53	60	56	102
	5	598	239	2		352	237	184	161	186	273
	6	226	14	2	4	141	160	213	111	119	156
	7						2		3	7	2
	8	4	129		13	24	132	12	21	113	83
Anticosti	9										
	10										
Gaspésie	11	67	44	26	84	70	70	56	12	13	26
	12	6	4	5	16	22	21	27	20	14	8
	13	2	4	1	14	2	52	82	2	4	3
	14								< 1		
Îles-de-la-Madeleine	15	1	1	8	2				13		
Autre / Inconnu		155	121	72	113	61	67	96	91	294	152
Total	1300	597	135	430	871	872	739	570	943	1003	

étendues et comptent une grande proportion d'immatures (Figure 4).

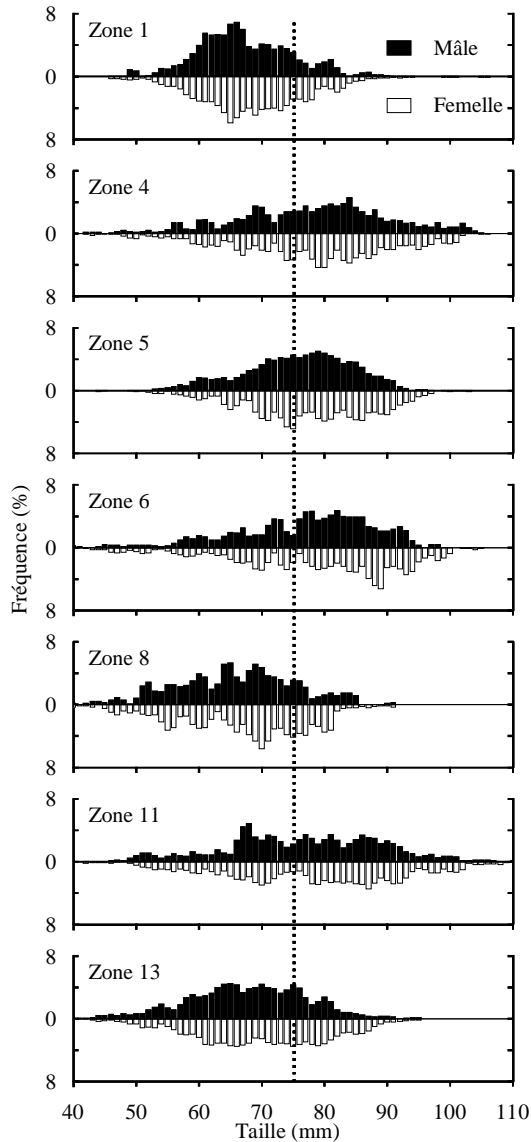


Figure 4. Structures de taille des buccins selon l'échantillonnage commercial de 1995 (zones 1 et 5) et de 1996 (zones 4, 6, 8, 11 et 13). La ligne pointillée indique la taille à laquelle au moins 50 % des individus sont matures.

La taille moyenne est particulièrement faible dans la zone 1 sur la Haute Côte-Nord, la zone 8 sur la Basse Côte-Nord et la zone 13 en Gaspésie. Toutefois, à l'intérieur d'une

même zone, la taille moyenne reste relativement constante avec les années (Tableau 2).

Tableau 2. Taille moyenne (mm) des buccins selon l'échantillonnage commercial.

Zone	1992	1993	1994	1995	1996
1			73	68	
2					
3					
4	71	74	75	72	78
5	75	80	80	77	
6		81	82	71	78
7					
8	59	69	66	74	66
9					
10					
11	84	75	75	74	78
12		74			
13			61	67	69
14					
15					

Les différences interrégionales des structures de taille des captures commerciales pourraient être l'effet de la variabilité intraspécifique de la croissance ou celui de la différence des taux d'exploitation entre les zones. Notre connaissance actuelle de la pêche au buccin dans les eaux québécoises ne nous permet pas de statuer sur l'état de la ressource.

Contexte de conservation

L'expérience acquise dans la gestion des ressources halieutiques démontre qu'une approche de conservation efficace repose sur l'instauration d'une réglementation adéquate. Comme le niveau d'exploitation du buccin est étroitement lié au développement des marchés, il n'est pas certain que les quelques réglementations présentement en vigueur (contrôle de l'effort) soient suffisantes pour éviter une surexploitation localisée de la ressource, compte tenu que le potentiel

actuel de la puissance de pêche est probablement supérieur à la productivité de cette ressource.

La sédentarité du buccin et les pratiques de pêche actuelles rendent cette espèce sensible à la surexploitation. Le patron de pêche développé, soit de capturer tous les buccins sans tenir compte de leur taille, pourrait entraîner une surexploitation locale du potentiel reproducteur de la population.

L'utilisation de quotas par unité de gestion ne serait probablement pas pertinente pour éviter ce type de surexploitation locale. Des points de vue biologique et économique, il s'avère plus approprié d'instaurer une taille minimale de capture, qui soit basée sur la taille à la maturité sexuelle. Cette mesure permettrait de protéger le potentiel reproducteur, d'assurer la pérennité de cette espèce et d'augmenter le rendement par recrue.

Par contre, il est difficile de déterminer exactement la taille cible qui permettrait de protéger une proportion suffisante d'individus reproducteurs et qui garantirait le maintien de la pêcherie. Pour la majorité des zones étudiées, sauf les Îles-de-la-Madeleine où la taille à maturité est plus petite, une taille minimale légale de 75 mm permettrait de préserver environ 50 % des femelles reproductives et presque tous les mâles matures. L'impact à court terme d'une telle mesure pourrait affecter sérieusement les activités de pêche dans quelques zones. Cependant, il est possible que pour d'autres zones, une taille légale plus petite (d'environ 70 mm) soit suffisante pour assurer la pérennité de la ressource.

Pour en savoir plus:

Gendron, L. 1992. Determination of the size at sexual maturity of the waved whelk *Buccinum undatum* Linnaeus, 1758, in the Gulf of St. Lawrence, as a basis for

the establishment of a minimum catchable size. J. Shellfish Res. 11: 1-17.

Gendron, L. 1991. Gestion de l'exploitation du buccin *Buccinum undatum* au Québec : détermination d'une taille minimale de capture. Rapp. tech. can. sci. halieut. aquat. 1833 : 40 p.

Martel, A., D. H. Larrivée et J. H. Himmelman. 1986. Behaviour and timings of copulation and egg-laying in the neogastropod *Buccinum undatum* L. J. Exp. Mar. Biol. Ecol. 96: 1-13

Préparé par:

Michel Giguère
Tel: (418) 775-0622
Fax: (418) 775-0740
Courrier électronique:
Giguerem@dfo-mpo.gc.ca

Publié par le

Bureau régional des évaluations de stocks,
Ministère des Pêches et des Océans,
Institut Maurice-Lamontagne,
C.P. 1000, Mont-Joli,
Québec, Canada
G5H 3Z4

On peut obtenir des copies supplémentaires à l'adresse ci-dessus.

The English version of this document is available at the above address.

